



PREFECTURE DE POLICE

DIRECTION DE LA POLICE GENERALE
SOUS-DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DES LIBERTES PUBLIQUES

Arrêté n°3099

LE PREFET DE POLICE

VU la loi n°83-629 du 12 juillet 1983 modifiée, réglementant les activités privées de sécurité, notamment ses articles 1, 2 et 7-I,

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment ses articles 19, 21 et 24,

VU le décret n°86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance, de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6,

VU la demande parvenue dans mes services le 7 août 2006 formulée par Monsieur Rémi COLLARD en sa qualité de gérant de l'entreprise de surveillance et de gardiennage dénommée "ARCADIS IDF SARL" ayant son siège au 26, rue Philippe de Girard à Paris (75010),

VU l'extrait du registre du commerce et des sociétés du 6 mars 2007 concernant cette entreprise,

VU les éléments complémentaires apportés en dernier lieu le 6 avril 2007,

Considérant que ladite entreprise est constituée conformément à la législation en vigueur,

Sur proposition du Directeur de la Police Générale,

ARRETE

Article 1^{er} - L'entreprise dénommée "ARCADIS IDF SARL" sise 26, rue Philippe de Girard à Paris (75010) est autorisée à exercer des activités privées de surveillance et de gardiennage à compter de la date de notification du présent arrêté.

Article 2 - Le Directeur de la Police Générale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police.

Fait à Paris, le 24 AVR. 2007

P. LE PREFET DE POLICE

et par délégation

LE DIRECTEUR DE LA POLICE GENERALE

Le Sous-directeur de la Citoyenneté
et des Libertés Publiques

POUR AMPLIATION
Le Chef du 4^{ème} Bureau

Gérard DUQUENOY

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

Pierre RUILLY

PREFECTURE DE POLICE - 9, boulevard du Palais - 75195 PARIS CEDEX 04 - Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73

Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr - mél : cabcom.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr